



Responsabilité, dois je le déclaré

Par **Fred1000Gex**, le **08/08/2009** à **05:15**

Bonjour, j'aimerais avoir quelques renseignements, je vous explique mon cas, ma moto est stationnée dans mon parking, celui-ci est équipé de vidéos de surveillance. Un vendredi soir, je vais prendre ma moto et je constate qu'elle est abîmée, le lendemain j'appelle le gardien, celui-ci regarde sur les vidéos de surveillance et identifie un enfant de 12 ans qui a poussé ma moto (la moto était achetée neuve et n'avait même pas un mois). Les vidéos sont transmises au commissariat de police, l'enfant est reconnu et convoqué avec les parents au poste. J'obtiens les coordonnées de l'assurance civile, les parents pour leur assurance me demandent ce que j'ai prouvé le sinistre à leur assurance civile, je leur fournis la plainte, une photo du poteau où la moto a gratté avant de finir à terre, et le devis estimé à 2903 euros. Ma moto est assurée tout risque, je suis allé voir mon assureur et lui ai expliqué, je lui ai demandé est-ce que si je passe par lui, ça me fera un sinistre non responsable, il m'a répondu que si il ouvre le dossier, ça ne pourra pas être autrement. Jusqu'à là tout est normal, mon problème est que j'ai déjà sur mes deux dernières années deux sinistres non responsables avec un autre assureur, et que si je déclare ce sinistre ça me fera un troisième. Étant un grand rouleur je change de moto tous les 6 mois, et mon problème est là si j'ai 3 sinistres non responsables je ne pourrais plus me ré-assurer sur la prochaine moto. Puis-je gérer directement avec l'assurance adverse pour l'expertise et l'indemnisation du montant des réparations malgré que j'étais assuré? En gros étant assuré au moment des faits suis-je dans l'obligation de passer par mon assureur? et ne plus pouvoir assurer mon prochain véhicule. Et si non, puis-je prétendre à une compensation financière du préjudice causé de ne plus trouver d'assurance m'acceptant? Toutes vos réponses ou idées pour débloquer ma situation sont les bienvenues, merci d'avance, cordialement. Fred